

le bulletin forestier

3500, 6e Avenue Ouest, Ville de Saint-Georges, Beauce (Québec) G5Y 3Y9 – Téléphone: (418) 228-5110 ou 1-800-366-5110 — Télécopieur: (418) 228-5800

le supplément

La sécurité du travailleur en forêt

Simon Giguère, ing. f. et Brigitte Asselin

avec la collaboration de Donald Poulin, formateur accrédité par la CSST

Ce Supplément s'adresse aux personnes qui travaillent occasionnellement en forêt.

Nous nous sommes concentrés sur les principales mesures de sécurité; cependant, il en existe d'autres touchant, par exemple, le promeneur en forêt, que nous ne pouvons couvrir ici. Il est possible d'obtenir davantage d'information à ce sujet en consultant certains ouvrages ou sites Internet à ce sujet (voir les références à la fin).

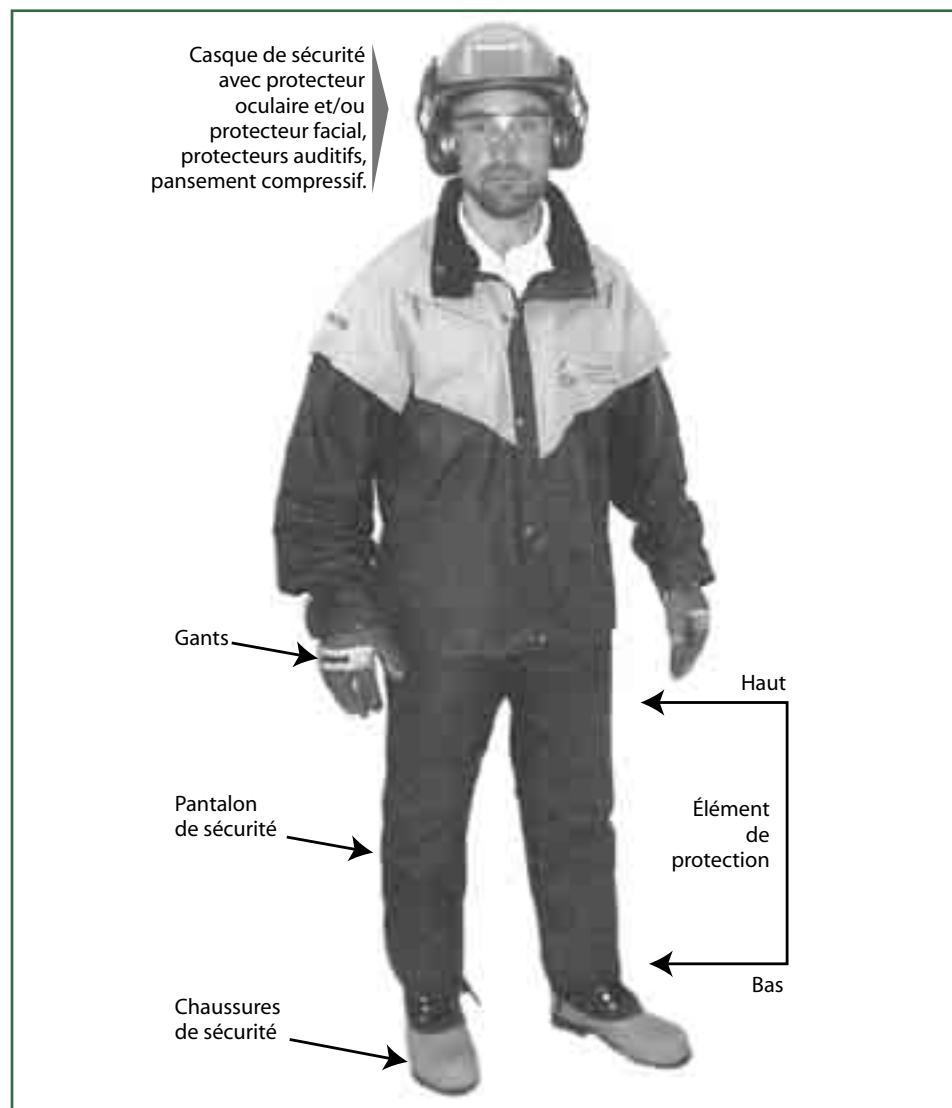
L'une des premières consignes de sécurité pour le travailleur en forêt est de toujours **aviser une connaissance de ses déplacements** et du moment de son retour. De plus, il faut disposer d'un cellulaire ou de « walkies-talkies » permettant de rejoindre un service de premiers soins ou un membre de sa famille. Idéalement, on se rapporte deux fois par jour. Il est également essentiel de **savoir comment s'orienter en forêt**.

1. L'équipement de sécurité du travailleur

On sous-estime trop souvent l'importance des pièces d'équipement du tra-

vailleur en forêt. Plusieurs se disent qu'il ne vaut pas la peine d'investir pour un équipement porté que quelques fois par année; pourtant, il ne s'use pas sans utilisation. Il peut

Figure 1 – L'équipement de sécurité du travailleur. Source référence n° 2.



donc servir très longtemps. Précisons enfin que les accidents graves ainsi que les décès sont nombreux pour des travailleurs qui ont négligé ne serait-ce qu'une pièce. Voici l'équipement complet à posséder, selon les recommandations de la CSST et des ouvrages de sécurité en forêt :

- **Trousse de premiers soins** : à renouveler régulièrement, car plusieurs produits ont une durée de vie limitée.
- **Casque de sécurité (incluant la visière et les coquilles : 45-60 \$)** : le remplacer tous les trois ans si l'on travaille 8 à 10 mois par année. Dans le fond du casque, on colle un pansement compressif afin de pouvoir couvrir des saignements importants.
- **Visière ou lunettes (avec casque)** : essentiel pour la protection des yeux.
- **Coquilles (avec casque)** : plus efficaces que les bouchons pour la protection des oreilles.
- **Gants (15-20 \$)** : de protection pour les travaux en forêt.
- **Pantalon protecteur (75-100 \$)** : rembourrés à l'avant et à l'arrière d'un matériau résistant aux scies à chaîne.

Saviez-vous que...

Investir environ l'équivalent de la valeur d'un mille pieds de bois dans un équipement de sécurité peut vous permettre de continuer à bûcher tout le reste de votre vie?

ÉLECTROCUTION D'UN PRODUCTEUR DE BOIS

En août 2005, un producteur de bois de la MRC de Coaticook a été retrouvé mort par électrocution dans son boisé. Il bûchait du bois de chauffage. La remorque et le tracteur étaient garés sous la ligne électrique de 14 000 Volts. Le producteur a scié un arbre qui est tombé sur la ligne électrique. Muni d'un « pic à billots », il a piqué à l'extrémité du tronc afin de le déplacer et c'est à ce moment qu'il a reçu une décharge électrique mortelle.

Le bois est conducteur d'électricité. Dans ce cas, le bois faisait partie de la chaîne conductrice formée par le producteur (pieds au sol), tenant le pic (en métal, matériau conducteur), qui touchait le tronc appuyé sur le fil. Selon Hydro-Québec, une ligne électrique aérienne est toujours dangereuse. La seule façon sûre d'éviter un accident est de demeurer éloigné des lignes. Toutefois, si un arbre est tombé sur un fil, il faut contacter Hydro-Québec ; la société est la seule à pouvoir déloger l'arbre en toute sécurité.

De nombreux accidents de ce genre arrivent chaque année. Il semble y avoir une méconnaissance des dangers liés à l'utilisation d'outils pour élaguer ou couper des arbres près des fils électriques, et ce, malgré les campagnes de sensibilisation d'Hydro-Québec.

Dans le cas de travaux de débroussaillage, ils peuvent n'être doublés qu'à l'avant.

- **Bottes (100-300 \$)** : doivent avoir un cap d'acier, une semelle antidérapante, en plus de contenir, à l'avant et sur les côtés, un matériel qui protège contre les coups de scie.
- **Petit extincteur (6-10 \$)** : obligatoire par temps sec sous peine d'amende, car la scie à chaîne peut émettre des étincelles.

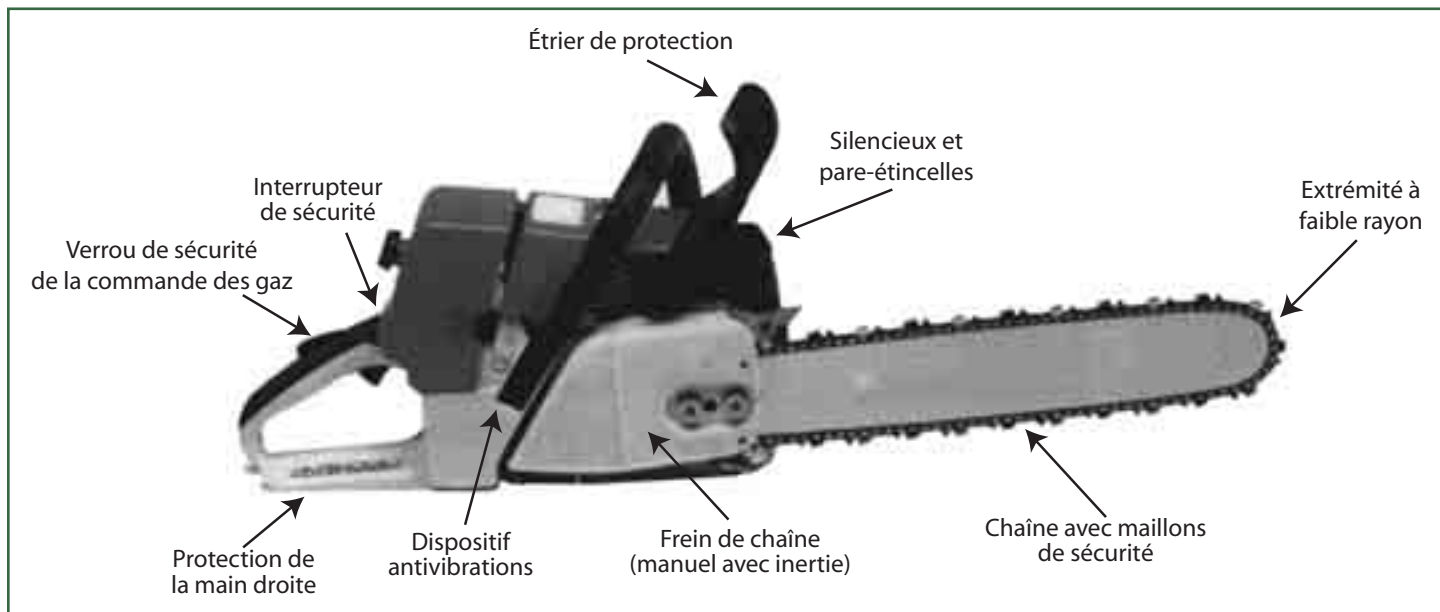
Note : les prix sont ceux des principaux fournisseurs de la région de Saint-Georges, en mai 2006. Ils sont sujets à changements sans préavis. Ils n'incluent pas les taxes.

2. La scie à chaîne

En plus des dispositifs de sécurité qu'on devrait retrouver sur la scie, d'autres consignes sont essentielles :

- **Démarrage** : déposer la scie par terre et la démarrer avec le frein enclenché. L'autre technique est de la coincer entre ses deux pieds, par terre. Ne pas l'appuyer sur soi (ex. : sur ses jambes) ou en la tenant d'une seule main.
- Lors des déplacements, mettre le frein à chaîne.
- Garder toujours le pouce sous la poignée avant (Figure 3).

Figure 2 – Localisation des dispositifs de sécurité de la scie à chaîne. Source référence n° 1.



- Ne pas travailler avec une scie quand on est fatigué.
- Les vêtements amples ou les cheveux longs non attachés devraient être évités.



Figure 3 – Gardez toujours votre pouce sous la poignée avant. Source référence n° 1.

2.1 Le « kickback » ou effet de recul (effet de rebond)

C'est un des plus grands dangers de la scie. En opération, elle peut rebondir rapidement sur soi et causer des dommages corporels importants. Sur la figure 4, on peut apercevoir la zone dangereuse de la « plate » (guide-chaîne). Il faut éviter de couper du bois dans cette zone. L'effet de recul peut aussi être causé par une chaîne pas assez serrée, mal aiguisée ou en trop mauvais état. Finalement, les maillons de sécurité des chaînes en diminuent les risques.

Comment prévenir l'effet de recul :

- Garder le bras gauche tendu
- Tenir la scie de côté et non de face
- Faire tourner le moteur à vitesse maximale
- Maintenir la chaîne, le guide-chaîne et le « sprocket » (pignon) en bon état
- Se tenir les jambes écartées, bien en équilibre.

3. L'abattage directionnel

Contrairement à ce que plusieurs pensent, il n'est pas normal que le travailleur n'ait pas le parfait contrôle de la direction que prendra l'arbre en tombant. Abattre un arbre en toute sécurité exige de posséder un certain nombre de connaissances de base. L'abattage directionnel est une technique éprouvée que tous apprécient

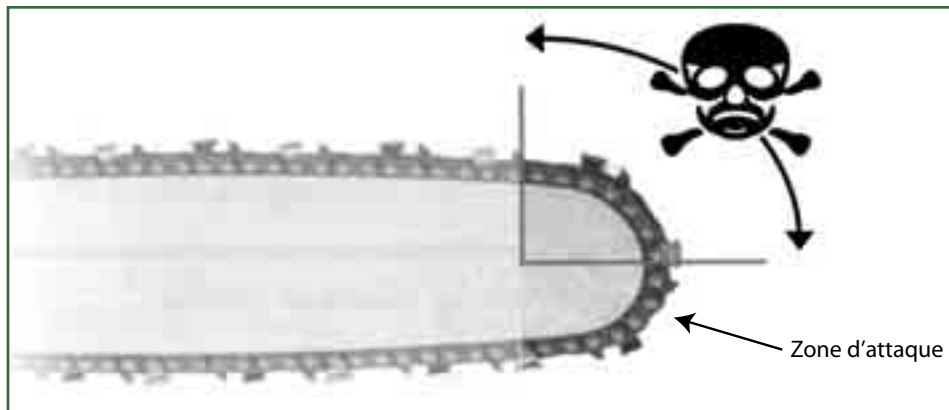


Figure 4 – Forces réactives de la chaîne. Source référence n° 1.

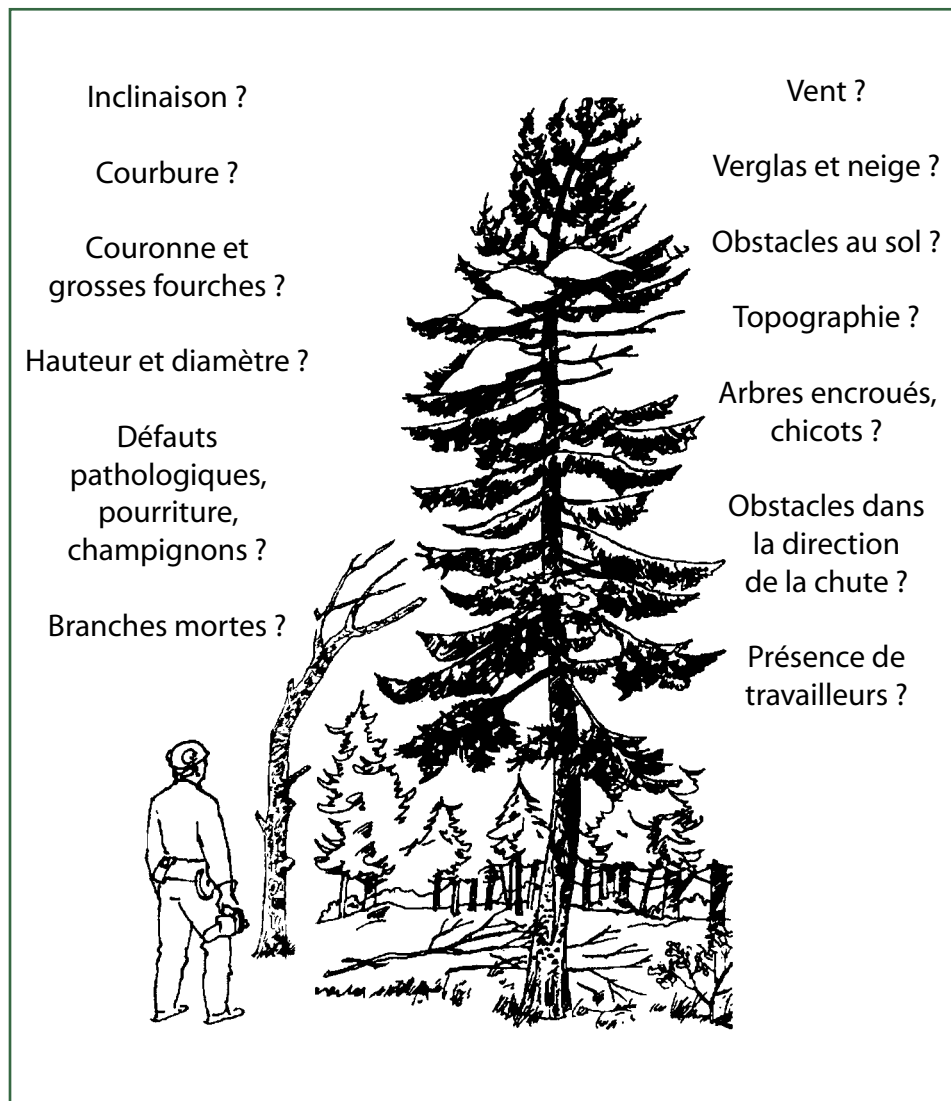


Figure 5 – Préparatifs de l'abattage. Source référence n° 1.

énormément après l'avoir apprise. Une formation théorique et pratique d'une journée et demie est suffisante pour posséder les méthodes les plus sécuritaires et les plus efficaces pour abattre un arbre. Ces cours sont offerts gratuitement aux propriétaires de boisés de la Beauce, en collaboration avec les

agences de mise en valeur des forêts privées présentes sur le territoire de l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce. Informez-vous au bureau de l'APBB.

Voici un résumé des éléments les plus importants à considérer avant d'abattre un arbre :

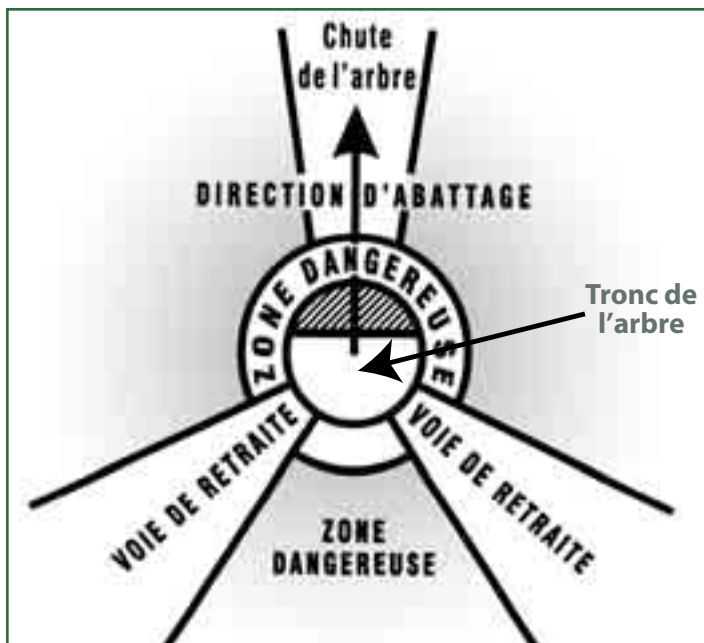


Figure 6 – Zone dangereuse lors de la chute de l'arbre. Source référence n° 1.



Figure 7 – Ne pas tenir la scie à chaîne plus haut que les épaules. Source référence n° 1.

Figure 8 – Réalisation d'une charnière pour le résineux. Source référence n° 1.

1. **Vérifier et enlever**, si possible, les dangers potentiels près de l'arbre à couper, tant au niveau du sol qu'en hauteur (Figure 5).

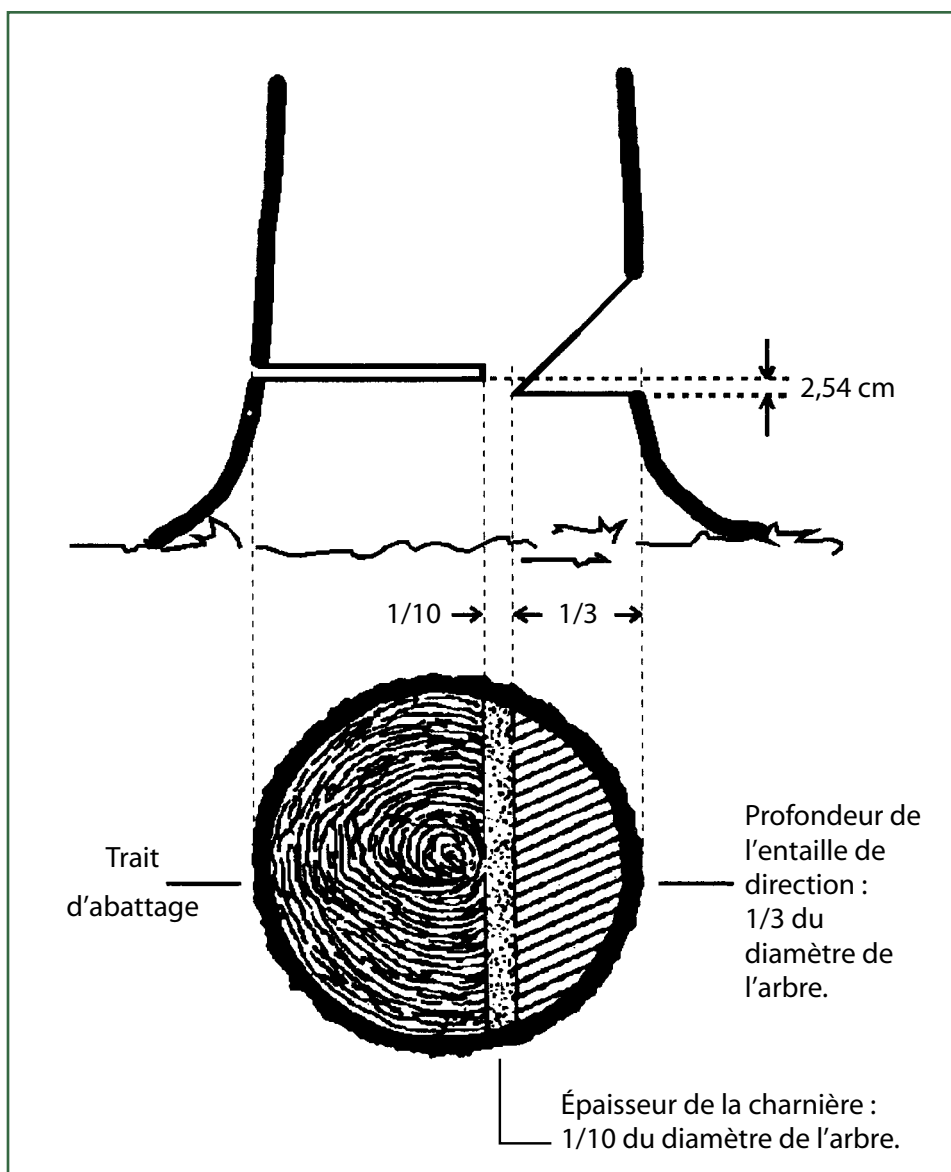
2. **Bien dégager le terrain** autour de l'arbre à couper afin de travailler avec précision et réduire les risques d'accident ; prévoir deux voies de retraite au moment de la chute de l'arbre (Figure 6).

3. **Élaguer la base du tronc** en évitant de tenir la scie plus haute que les épaules (Figure 7) : le contrôle de la scie est moins précis et les risques de recul (« kickback »), directement sur la tête, sont alors beaucoup plus élevés.

4. **Pratiquer une entaille** adéquate avec une charnière. Il existe différentes techniques. La Figure 8 présente une bonne encoche.

5. **L'ébranchage de l'arbre** : des techniques de travail rendent la tâche plus sécuritaire et productive. Voici ce qui en ressort :

- Toujours avoir les deux pieds bien campés au sol.
- Ne pas s'étirer afin de ne pas perdre l'équilibre et de se déplacer, lorsqu'on scie, du côté du tronc où l'on se trouve.



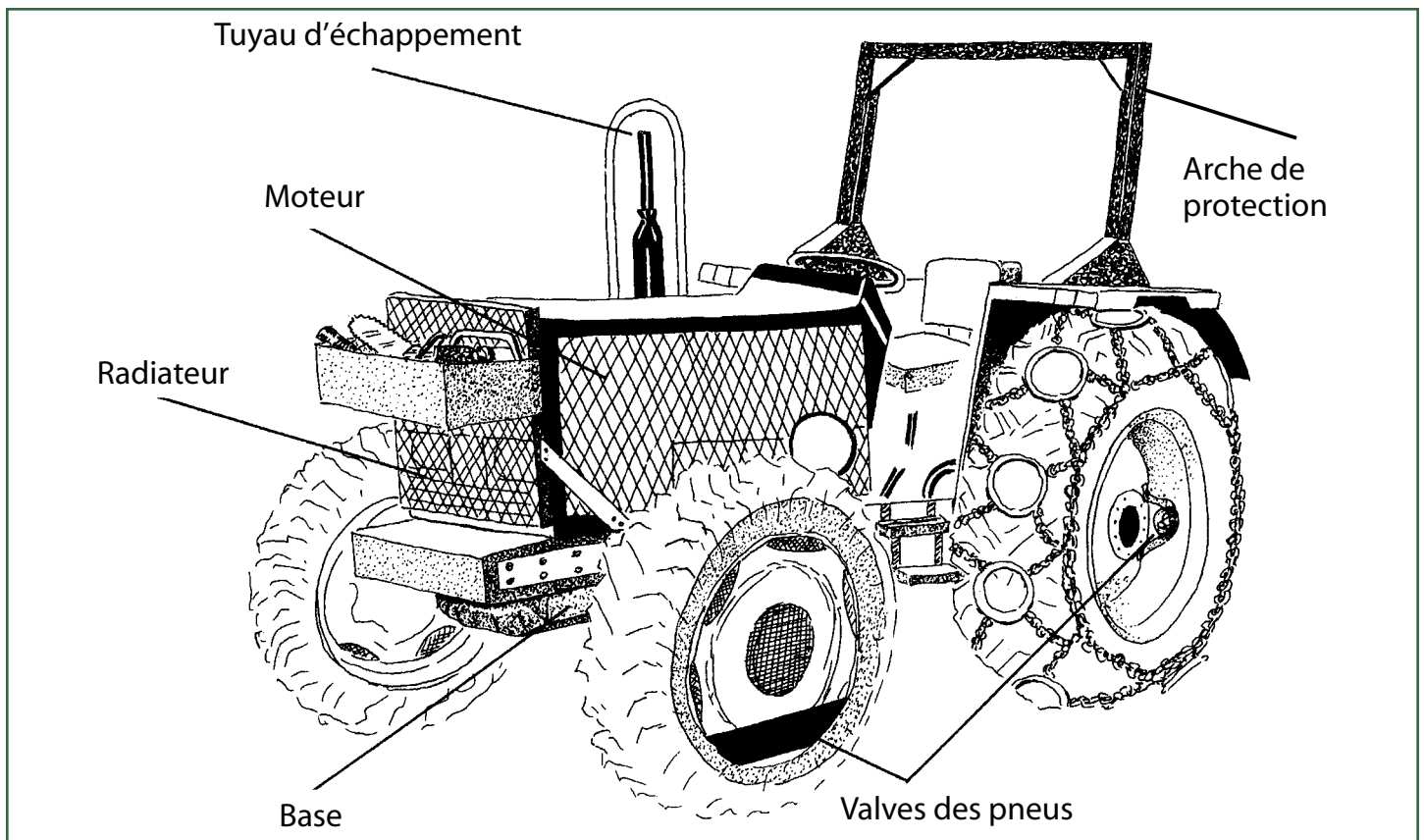


Figure 9 – La protection du tracteur. Source référence n° 6

(Suite de la page 4)

- Ne pas utiliser la partie dangereuse du guide-chaîne (« plate ») qui provoque l'effet de recul (« kickback ») (voir Figure 4).
- Tenir la scie fermement et correctement.
- Ne pas diriger la scie vers soi.

3.1 Autres mesures de sécurité

- Distance entre un abatteur et une autre personne : au moins 23 mètres (75 pieds) ; entre deux abatteurs : 40 mètres (150 pieds).
- Ne jamais monter dans une échelle ou dans un arbre pour couper.
- Pour éviter les incendies, démarrer la scie à au moins trois mètres de l'endroit où l'on fait le plein.

4. Le débardage

Que ce soit avec un VTT, un tracteur de ferme ou une débusqueuse, le débardage du bois comporte plusieurs opérations qui présentent des dangers pour le travailleur, tels que : renversement de la machine, blessures au dos, aux mains ou aux yeux, etc. Nous traiterons les principaux équipements, soit : le tracteur de ferme avec ou sans remorque et le VTT.

4.1 Le tracteur de ferme

Un renversement de tracteur sur le côté ou vers l'arrière peut causer la mort de l'opérateur s'il n'y a pas d'arche de protection. Sachant que le poids du tracteur est davantage porté sur les roues arrière, il est prudent de se rappeler qu'il ne suffit normalement que d'une seconde au tracteur pour se retourner dès que les roues avant ont quitté le sol. En outre, se souvenir que les tracteurs ne sont pas conçus pour effectuer des virages courts à vitesse élevée. Il est également recommandé de munir le tracteur d'un toit ou d'une cabine, afin de se protéger des branches ou chicots qui pourraient être accrochés par le tracteur et tomber sur le conducteur.

Il est avisé de tirer des charges lourdes à des vitesses sécuritaires. Les arrêts soudains sont à éviter, car la charge lourde pourrait faire déraiper le tracteur et peut-être le faire renverser. Il faut éviter si possible de descendre dans des pentes abruptes. Voici d'autres mesures de sécurité :

- Toujours tourner en descendant si la stabilité devient incertaine dans une pente.

- Utiliser le frein moteur lorsqu'on descend.
- Se tenir aussi loin que possible des fossés ou des ruisseaux dont les flancs sont profonds.
- Ne jamais atteler au tracteur une remorque plus haute que la barre de traction.
- Ne pas descendre une bonne pente à reculons à moins de le faire à vitesse très réduite.
- Faire le tour des fossés et ne pas essayer de les traverser.
- Boucler sa ceinture de sécurité seulement si le tracteur est muni d'une structure de protection contre les renversements.
- La prise de force du tracteur doit être munie d'un protecteur en bon état.
- Ne prendre aucun passager dans le tracteur.

4.2 Le VTT

Les risques associés à l'utilisation de ce type de véhicule sont : le renversement, le fouettement des branches, les capacités de freinage et de traction qui sont insuffisantes pour le travail en forêt et la chute d'objets.

Comme pour le tracteur : être équipé d'une arche de protection en cas de renversement. Le transport de lourdes charges dans une remorque sur des pentes abruptes fait également l'objet des mêmes recommandations :

- Si on tire des billots avec un câble, utiliser :
 - l'arche de débusquage ou le cône qui minimisent les arrêts brusques du VTT ;
 - un câble en Kevlar qui brise sans produire de fouet, contrairement au câble d'acier.
- Avoir un protège-pied afin d'empêcher les branches de passer par-dessus et de remonter vers le conducteur.
- Si on utilise une remorque, elle doit être munie d'un système de roues en tandem : cela améliore grandement sa stabilité lorsqu'elle franchit des obstacles.
- Disposer de freins à main fonctionnant dans les deux sens.
- Posséder une attache qui permet à la remorque ou au VTT de se renverser sans entraîner l'autre.

5. Quand il fait très chaud

Les coups de chaleur se manifestent avec des crampes musculaires, frissons, maux de cœur, de ventre, de tête, des étourdissements ou une fatigue inhabituelle. Voici comment les prévenir :

- Privilégier le port d'écran solaire plutôt que des crèmes, puisque ces dernières offrent une moins bonne protection et bouchent les pores de la peau.
- Porter des vêtements légers à manches longues et de couleur pâle et se couvrir la tête.
- Boire beaucoup d'eau, plutôt tiède que froide, à chaque arrêt. Il ne faut pas attendre d'avoir soif. Il est recommandé de boire environ 150 ml (un verre d'eau) toutes les 15 ou 20 minutes. Éviter les boissons gazeuses ou sucrées. On est assuré de boire suffisamment si l'urine est de couleur pâle.
- Prendre des pauses fréquentes.

LES MESURES DE SÉCURITÉ POUR LE PROPRIÉTAIRE DE BOISÉ

Le propriétaire doit s'assurer de couvrir toutes ses responsabilités, dont certaines ne sont pas toujours bien connues.

L'assurance-responsabilité

C'est une assurance en cas de poursuites au civil à la suite d'accidents sur la propriété. Très souvent, elle ne fait pas partie de l'assurance du domicile. La pose d'affiche interdisant l'accès à la propriété ne rend pas nécessairement le propriétaire exempt de poursuites. À partir du moment où on peut prouver qu'il y a eu négligence, un intrus peut poursuivre. En clair, même si on a défendu l'accès à sa propriété, tout ouvrage qui peut présenter un danger devrait être corrigé.

La CSST

Si vous devez engager des travailleurs ou si vous utilisez les services des membres de votre famille ou des connaissances, vous devriez les couvrir par la CSST en cas d'accidents de travail. Ne pas le faire, c'est s'exposer à des problèmes et des réclamations.

6. Quand il fait très froid

Le temps très froid présente des dangers d'engelure, de gelure ou d'hypothermie. Si la température du corps descend sous les 35 °C, la victime peut mourir. Les signes avant-coureurs se manifestent par une fatigue excessive marquée de frissons et de grelottements marqués. La personne a de la difficulté à marcher et à parler et a un comportement inhabituel.

Pour s'en prémunir :

- S'habiller en conséquence de la météo annoncée.
- Prévoir des vêtements de rechange pour remplacer tout vêtement humide ou mouillé.
- Demeurer actif et mobile et prendre des pauses fréquentes.
- Utiliser des outils qui réduisent la vibration.

Références

Ouvrages et références des figures

- 1- *Abattage manuel*, Santé et sécurité du travail en forêt, Comité paritaire de prévention du secteur forestier
- 2- *Travaux sylvicoles – débroussaillage*, Santé et sécurité du travail en forêt, Comité paritaire de prévention du secteur forestier
- 3- *Abattage manuel*, brochure de la CSST, 1998
- 4- *Santé en forêt*, brochure de la CSST, Santé et Services sociaux et Comité paritaire de prévention du secteur forestier, 2005
- 5- *Débroussaillage*, 2e édition, brochure de la CSST, 2003
- 6- *Guide d'utilisation du tracteur de ferme pour la production de bois long*, Office des producteurs de bois de la région de Québec, 1993

Note : Ces documents sont disponibles gratuitement ou moyennant certains frais au bureau de l'APBB.

Sites internet

- Association des propriétaires de boisés de la Beauce : www.apbb.qc.ca
- Commission de la santé et de la sécurité du travail : www.csst.qc.ca (volet « Sécurité en forêt » dans la section Travailleurs)
- www.forestry.about.com (site anglophone)
- www.hydro-quebec.com